

Lysander Funds Limited annonce la réduction des frais de gestion, le remplacement du gestionnaire de portefeuille et la modification du niveau de risque de certains Fonds

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO (Ontario) – Le 18 décembre 2019 – Lysander Funds Limited (« **Lysander** ») a annoncé aujourd’hui la réduction des frais de gestion, le remplacement du gestionnaire de portefeuille et la modification du niveau de risque de certains de ses organismes de placement collectif. Des détails sur ces changements sont donnés ci-après.

Réduction des frais de gestion

À compter du 1^{er} janvier 2020, en ce qui concerne le Fonds d’actions Lysander-Canso, le Fonds de revenu d’actions Lysander-Crusader, le Fonds d’actions canadiennes Lysander-18 Asset Management et le Fonds d’actions tous pays Lysander-Triasima, les frais de gestion des parts de série A et de série F passeront de 2,00 % à 1,80 % et de 1,00 % à 0,80 %, respectivement.

Les frais de gestion des investisseurs qui sont visés par la « remise du fondateur » du Fonds de revenu d’actions Lysander-Crusader ou du Fonds d’actions canadiennes Lysander-18 Asset Management, comme cette remise a été annoncée et décrite dans un communiqué de presse daté du 27 mars 2015, continueront d’être de 1,75 % et de 0,75 % pour les parts de série A et de série F, respectivement, de ces fonds.

Remplacement du gestionnaire de portefeuille

À compter du 23 décembre 2019, Canso Investment Counsel Ltd. (« **Canso** ») remplacera l’actuel gestionnaire de portefeuille du Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima, Gestion de portefeuille Triasima inc. (« **Triasima** »). Triasima agira comme sous-conseiller de Canso à l’égard du fonds.

À titre de gestionnaire de portefeuille, Canso sera principalement responsable de la répartition de l’actif et de la gestion des placements à revenu fixe du fonds. Canso a l’intention de donner à Triasima la responsabilité des placements dans des titres de capitaux propres du fonds. Canso choisira les titres en fonction d’une approche « ascendante » axée sur les titres individuels qui utilise une évaluation des rendements futurs attendus en fonction du risque. Il n’y a aucune limite quant au pourcentage du portefeuille à revenu fixe du fonds qui peut être investi dans des titres dont la note attribuée par une agence de notation est inférieure à BBB ou qui ne sont pas notés.

Parallèlement au remplacement du gestionnaire de portefeuille, le fonds sera renommé « Fonds de revenu équilibré Lysander ».

Aucun changement n’est apporté aux objectifs de placement ni aux frais de gestion du fonds.

Modification du niveau de risque

Conformément à la méthode de classification des risques de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, Lysander a modifié le niveau de risque de placement de certains de ses fonds de la manière suivante :

Fonds	Ancien niveau de risque	Nouveau niveau de risque
Fonds d’actions canadiennes Lysander-18 Asset Management	Faible à moyen	Moyen
Fonds d’actions totales Lysander-Seamark	Faible à moyen	Moyen

Aucun changement n’a été apporté aux objectifs de placement de ces fonds.

Lysander est le fiduciaire et gestionnaire de fonds d'investissement des fonds susmentionnés. Le siège de Lysander est situé au 3080 Yonge Street, Suite 3037, Toronto (Ontario) M4N 3N1.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Lysander, veuillez visiter le site www.lysanderfunds.com, envoyer un courriel à manager@lysanderfunds.com ou communiquer avec Lysander par téléphone au 1 877 308-6979.

Richard Usher-Jones
Président
Lysander Funds Limited
Tél. : 416 640-4275
Télec. : 416 855-6515